

ASSOCIATION
**CENTRE D'INFORMATION CULTURELLE
DE VAISON-LA-ROMAINE**

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

du

25 novembre 2021

En application de l'article 12 des statuts sociaux les membres de l'association Centre d'Information Culturelle de Vaison-La-Romaine ont été convoqués, par un courrier du 24 septembre 2021, à se réunir en Assemblée générale le jeudi 25 novembre 2021 à 18 h.

Les membres présents ont signé la feuille d'émargement qui restera attachée au présent procès-verbal dont il forme annexe.

Les statuts sociaux ne fixant pas de seuil de participation, l'Assemblée peut régulièrement délibérer.

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Ouverture de l'Assemblée

Le Président, après avoir remercié les adhérents présents de leur participation, propose :

- de désigner pour exercer la fonction de secrétaire de séance M. Jean-Bernard Bachet ; cette proposition est adoptée,

- d'approuver le projet de procès-verbal de l'AG du 7 octobre 2020 (année 2019-2020) ; cette proposition est adoptée.

Le Président remercie :

- M. Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine, empêché et représenté par Mme Dany Manin, Adjointe au Maire ;

- Mme Sophie Rigaut, conseillère départementale, empêchée excusée ;

- les personnalités présentes ;

- la Presse ;

- les collectivités locales qui soutiennent l'Association, notamment par l'allocation de subventions, la commune de Vaison-la-Romaine en particulier ;

- les administrateurs qui ont préparé cette assemblée et particulièrement Mme Annie Torquéo (secrétaire) et M Daniel Henriot (trésorier).

0/47

Rapport d'activités

M. Alain Fauqueur, Président de l'association, après avoir rappelé que l'Association compte 222 membres, demande à Mme Annie Torquéo, secrétaire, de présenter le rapport d'activités de 2020-2021.

Mme Annie Torquéo donne lecture du rapport, dont un exemplaire restera attaché au PV de la présente Assemblée, qui souligne l'arrêt presque total des activités associatives du fait de la pandémie.

Le Président remercie, pour leur dévouement et leur compétence, toutes les personnes impliquées dans les actions du CIC.

Mis aux voix, le rapport d'activité 2020-2021 est adopté.

Rapport financier

M Daniel Henriot, trésorier, présente le compte de résultat 2020-2021 et le bilan au 31 juillet 2021, dont copies sont jointes au présent procès-verbal.

Les opérations courantes de l'exercice :

- en recettes :	3 220,84 €
- en dépenses :	2 258,85 €
- excédent d'exploitation :	961,99 €

Le trésorier commente le rapport financier, dont un exemplaire restera attaché au PV de la présente Assemblée, en soulignant l'augmentation du nombre d'adhérents, mettant fin à une période de décrue, et l'incidence de la pandémie sur l'activité associative se traduisant par une forte diminution des dépenses sans affecter significativement les recettes de fonctionnement (hors voyages).

En conséquence, une provision de 6 650 € (dont 2 650 € pour les Cours d'art) a été constituée pour financer les activités 2021-2022, les cotisations de cet exercice ayant été réduites par décision du Conseil d'administration (individuel : 10 €, couple : 15 €). Ces dotations se traduisent par la forte augmentation des disponibilités inscrites au bilan.

Le trésorier propose d'affecter aux réserves l'excédent de fonctionnement de 961,99 €.

Les deux commissaires à l'apurement des comptes étant absents excusés, le secrétaire de séance donne lecture du rapport de la commission d'apurement des comptes, daté du 27 octobre 2021, qui restera attaché au PV de la présente Assemblée, lequel invite l'Assemblée à donner quitus au Président et au trésorier de leur gestion 2020-2021.

Le Président remercie M Daniel Henriot pour son action dévouée.

Mis aux voix, le rapport financier est adopté.

2/1/21

Election des membres du Conseil d'administration

Conformément à l'article 7 des statuts, les mandats du tiers des administrateurs sont arrivés à leur terme.

Les membres sortants sont :

Alain	Fauqueur	Président
Christian	Fauveau	
Daniel	Henriot	Trésorier
Jean-Michel	Schmitt	
Alain	Gonfalone	

Les administrateurs sortants, à défaut de mention contraire de l'article 7 susvisé, sont rééligibles.

Deux administrateurs sont démissionnaires :

Jacques	Borsarelli	
Christian	Bernard	

Le Président remercie les administrateurs sortants pour leur dévouement.

Le Président indique que sept adhérents se sont portés candidats, dont quatre administrateurs sortants sollicitant un nouveau mandat et trois membres pour un premier mandat.

Sont candidats :

Alain	Fauqueur	Sortant
Christian	Fauveau	Sortant
Daniel	Henriot	Sortant
Jean-Michel	Schmitt	Sortant
Christian	Herbaut	
Carole	Apack	
Jean-Bernard	Bachet	

Le Président, après avoir invité les candidats à un premier mandat à se présenter à l'Assemblée, soumet la liste au vote.

La liste est adoptée.

Le Président félicite les nouveaux administrateurs.

Election des commissaires à l'apurement des comptes

En application de l'article 11 des statuts sociaux, l'AG doit désigner deux commissaires, choisis en dehors du Conseil d'administration.

Les deux commissaires sortants sont candidats à un nouveau mandat

Jean-Jacques	Auroy	
Robert	Ballot	

Le Président met aux voix ces deux candidatures.

Elles sont adoptées.

Questions diverses

* Activités pour l'année 2021-2022

M. Alain Fauqueur indique que le cycle de conférence, qui a repris son cours le 17 novembre courant, reprend, en grande partie, le programme non réalisé de la dernière saison.

Mme Annie Torquéo informe que les cours d'histoire de l'art reprendront le 1^{er} décembre prochain sur le thème de « L'histoire de la Beauté » avec le même programme et selon les mêmes modalités avec 58 inscrits, soit 5 nouvelles inscriptions.

La pandémie continuant à sévir, les moments de convivialité demeurent suspendus dans l'attente d'une évolution favorable de la situation sanitaire.

Mme Annie Blazy constate que la situation sanitaire actuelle ne permet de bâtir aucun projet de voyage culturel.

* Présidence

M. Alain Fauqueur et Mme Annie Torquéo ne souhaitant pas continuer d'exercer les fonctions de Président et de secrétaire de l'Association, Mme Annie Blazy, vice-présidente, les remercie au nom des membres de leur long et généreux dévouement.

* Engagement de la Commune avec l'Association

Mme Dany Manin, Adjointe au Maire, chargée des associations, réaffirme l'engagement de la commune de Vaison-la-Romaine en faveur des associations et particulièrement du CIC, qui se manifeste fortement par le maintien de sa subvention annuelle en dépit des vicissitudes de la situation sanitaire.

Mme l'Adjointe au Maire félicite les nouveaux administrateurs et souhaite une longue vie au Centre d'Information Culturel de Vaison-la-Romaine.

L'ordre du jour de la présente Assemblée générale étant épuisé, le Président déclare qu'elle est close.

Le secrétaire de séance

Jean-Bernard Bachet

*copie certifiée conforme.
le 15 Janvier 2022*

*J.B. BACHET
Secrétaire*

Le Président

Alain Fauqueur